N°214-Juillet 2010

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

CEB... 100% de réussite... Félicitations...

Plaines de vacances: du lundi 19 juillet au vendredi 13 août

Kermesses locales:

Erneuville:
Du 03 au 06 Juillet

Cens:
Du 09 au 11 juillet

Champlon (gazettes):
Du 30 juillet au 03 août

Tenneville:
Du 06 août au 10 août

Journal:
Du 27 au 31 août

Éditeur responsable : Nicolas Charlier, échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 Champlon - Bureau de dépôt: 6970 Tenneville

Edito

Quand le soleil brille à l'extérieur et que tout nous appelle au jardin, la tentation n'est pas grande de rester fixer devant l'écran de son ordinateur… Tous ne cessent de nous le répéter, c'est au grand air que l'on acquiert bonne humeur et santé. Et pourtant… Quelques minutes à surfer sur le net peuvent parfois se révéler bien utiles…

Depuis le 15 juin 2010, notre Commune dispose d'un tout nouveau site communal. Entièrement relooké, il a pour objectif de présenter au mieux nos villages et notre administration aux personnes extérieures, mais également de donner un maximum d'informations pratiques aux habitants de notre Commune. Il est en cela le parfait complément à ce bulletin communal mensuel.

Visiter ce site est, par exemple, l'occasion de découvrir l'agenda chargé des manifestations organisées cet été par nos groupements. Toute la vie dynamique de nos villages y est annoncée. N'hésitez donc pas à vous en servir.

Il est bien entendu que la gestion d'un site internet par l'administration communale est un travail constant, et qui peut parfois se révéler ardu. C'est pourquoi nous comptons également sur vous pour faire vivre celui-ci mais également pour nous aider à le tenir à jour. Si, malencontreusement, vous vous rendiez compte d'une erreur, d'un anachronisme ou d'un oubli dans les informations relayées par ce site, nous insistons pour que vous nous en préveniez le plus vite possible. Noms des présidents de groupements, manifestations de dernières minutes, … Il ne nous est pas possible de tout contrôler partout et tout le temps. Nous comptons donc sur votre vigilance.

Car ce site, s'il est géré par l'administration communale, doit être le site de tous. Comme pour ce bulletin communal, c'est également à vous de le faire vivre. C'est pourquoi, dans sa nouvelle mouture, notre site communal bénéficie d'un blog où groupements, écoles, institutions culturelles et autres pourront, sur demande préalable et avec autorisation du Collège communal, annoncer leurs manifestations avec plus de détails, publier des photos de celles-ci ou même présenter leurs villages. Plus nombreux seront les utilisateurs de ce blog et plus vivant sera notre site internet…

Pour toutes questions concernant ce site ou toutes remarques concernant sa mise à jour, contactez Mme Sandrine Gauthier : sandrine.gauthier@tenneville.be.

Bonnes vacances d'été à tous…

Nicolas Charlier, échevin

www.tenneville.be

Séance du Conseil communal du 03 juin 2010
Compte-rendu succinct

Absent et excusé : M. Christian SIMON

Procès-verbal de la séance du 15 avril 2010.

Agence de développement local – visa des comptes 2009
Vu la circulaire du 14.02.2008 concernant le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions,
Par ces motifs:
Décide de viser le compte, année 2009, tel que présenté par l'ADL de Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne:
Recettes: 88283.70€ Dépenses: 93.279.67€

La Famennoise : ordre du jour des assemblées générales
Décide de marquer son accord sur les points inscrits aux assemblées générales du 4 juin 2010

La Terrienne du Luxembourg : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 18 juin 2010

Sofilux : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 11 juin 2010

Interlux : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 11 juin 2010

Télélux : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 25 juin 2010

Idelux : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 23 juin 2010

Idelux-Finances : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 23 juin 2010

AIVE : ordre du jour de l'assemblée générale
Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale du 23 juin 2010

Bibliothèque adoptée de Champlon – visa des comptes 2009
Vu la circulaire du 14.02.2008 concernant le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions,
Par ces motifs:
Décide de viser le compte, année 2009, tel que présenté par la bibliothèque adoptée de Champlon.
Recettes: 4668.46€ Dépenses: 5442.84€
Et le rapport d'activités: achat de 851 livres et nombre total de location: 4533.

Adoption de la charte « Bonne soirée ».
La Charte « Bonne soirée » est adoptée comme présentée.
L'objectif de cette charte est de viser à la réduction des risques pris principalement par les jeunes lors de leurs sorties.

Mise à disposition du chapiteau communal : fixation des conditions
Le projet de règlement fixant les conditions de location et d'utilisation du chapiteau communal est adopté.
Le chapiteau sera mis à disposition à raison de 300€.

Règlement général de police : adoption du règlement modifié.
Le Règlement général de police modifié est adopté comme présenté.
Les principales modifications sont les suivantes : intégrer de nouvelles dispositions qui répondent à des attentes (mosquito, alcool, débardage, magasin de nuit), se mettre en concordance avec le Code pénal en ce qui concerne les infractions mixtes, intégrer les infractions environnementales et généraliser les amendes administratives à l'ensemble du règlement.

Contrat de rivière : lutte contre les plantes invasives
Le projet de texte en vue d'endiguer le développement de certaines plantes invasives est visé sans observation. La personnes qui détient un droit sur un terrain où sont présentes la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase est tenu de collaborer à toute campagne de lutte contre les dites plantes invasives si une opération coordonnée est organisée sur le territoire de la commune.

Programme d'actions du contrat rivière Ourthe

Prend connaissance du programme d'actions 2011-2013 préconisé par le Comité du Contrat de rivière Ourthe

Décide :

Article 1er : de tenir compte des lignes directrices sous-tendant le Contrat de rivière Ourthe dans les divers projets mis en place par la Commune

Article 2 : de continuer les actions entamées en 2008 et d'inscrire les actions prévues au programme 2011-2013

Article 3 : de prévoir les budgets nécessaires à la réalisation des actions dans les délais fixés.

Article 4 : une quote-part annuelle d'un montant de 1.250 € est sollicitée pour mener à bien les réalisations prévues.

Aménagement de la place de Tenneville : étude paysagère

Vise l'offre établie par la SPRL ARPAYGE de Fosses-la-ville pour établir la modification du plan d'aménagement de la place communale de Tenneville en incluant la liste des plantes et les travaux de plantations.

La dépense est estimée au montant de 2.178 € TVA comprise.

Aménagement de terrains à bâtir à Champlon : honoraires pour l'établissement d'un dossier de demande certificat d'urbanisme.

En application de l'article L1125-10-1° du Code la Démocratie, M. Michel ORBAN quitte la table des débats pendant la discussion et le vote de ce point.

Dans le cadre de projets d'aménagement des terrains à bâtir à Champlon, la SPRL AGEDELL, Buzenol-Etalle a été chargée d'établir le dossier de demande de certificat d'urbanisme n°2 reprenant l'ensemble des terrains repris en zone d'habitat à caractère rural situés à Champlon entre les rues Grande-Champlon, rue Fagnoule, rue de l'Epine et Chemin de Ste-Ode et notamment les biens communaux.

Les frais sont estimés au montant de 7.018 € TVAc.

Ce montant comprend l'étude et le dossier de demande de CU2 ainsi que le levé du terrain.

Vente au lotissement communal « Renaquoi » à J. Brisbois et L. Tinant : rectificatif

Revu notre décision prise en séance du 10 novembre 2009 décidant la vente de plusieurs terrains à bâtir dans le lotissement communal au Quartier Renaquoi ;

DECIDE :

Article 1 : la décision de vente du lot 13 à Julien BRISBOIS et Laëticia TINANT est confirmée.

Article 2 : la superficie du lot est fixée à 6a15ca au lieu de 6a 51ca.

Travaux de réparation des dégâts d'hiver 2008-2009 : avenants

Approuve les deux avenants des travaux supplémentaires relatifs au chantier des dégâts d'hiver 2008-2009.

Le chantier a été attribué le 29 décembre 2009 à l'entreprise Roberty de Manhay pour les montants de 185.221,36€ et de 47.611,08 €.

Un délai de 15 jours supplémentaires est accordé à l'entreprise.

Présentation et approbation du programme triennal 2010-2011-2012

Vu la circulaire relative à l'élaboration des programmes triennaux 2010-2012 établie le 18 janvier 2010 par le Ministre des Pouvoirs locaux ;

DECIDE :

Article 1 : Le programme triennal 2010-2011-2012 est approuvé comme présenté

Article 2 : Les travaux retenus ci-après sont estimés aux montants de :

Programme triennal 2010-2012

Voirie Cens-Trèsfontaines

Année 2010 : Cens (4Vents)-Trèsfontaines / Montant TVAC :331.811,23€

Année 2011 : Cens (4Vents)-Cens / Montant TVAC :459.570,10€

Année 2012 : Village Trèsfontaines / Montant TVAC :487.224,65€

Total : 1.278.605,98€

Entretien extraordinaire des voiries

Année 2010 : Montant TVAC :247.602,30€

Année 2011 : Montant TVAC :214.056,87€

Année 2012 : Montant TVAC :192.104,44€

Total : 1.932.369,59€

Article 3 : Les décisions prises par les Conseils communaux des 17 décembre 2009 et 4 février 2010 approuvant le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Travaux de voirie Cens-Trèsfontaines » inscrits au programme triennal 2007-2009 sont confirmées

Article 4 : De choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché

Article 5 : Sollicite les subsides et les aides accordés par la Région wallonne

Egouttage : adoption du contrat d'agglomération proposé par la SPGE

Le contrat d'égouttage adopté par le Gouvernement wallon en séance du 29 avril 2010 est approuvé comme présenté par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE).

Le présent contrat remplace le contrat d'agglomération en vigueur depuis 2003.

Création d'une classe maternelle

La décision prise par le Collège communal en séance du 4 mai 2010 décidant l'ouverture à temps plein de la 3e classe maternelle au complexe scolaire de Champlon et ce, à partir du 3 mai 2010 est ratifiée.

Acquisition de plaquettes de chauffage : cahier des charges
Considérant le cahier spécial des charges relatif au marché "Fourniture de plaquettes pour la chaufferie-bois" établi par le secrétariat communal;
Décide :
D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Fourniture de plaquettes pour la chaufferie-bois". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 11.000 € hors TVA.

Travaux forestiers : cahier des charges
Le cahier des charges relatif au marché de travaux forestiers de dégagements, d'élagages ou abattages est adopté comme présenté.

Nettoyage des bureaux communaux : cahier des charges
Considérant le cahier spécial des charges relatif au marché "Nettoyage de la maison communale" établi par le secrétariat communal;
Par 8 voix « pour » et 2 voix « contre » (MM. Wilmet et Vandingenen) ;
Décide
Article 1er : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Nettoyage de la maison communale", établis par le secrétariat communal. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 4.132,23 € hors TVA ou 5.000,00 € TVAc 21%.
Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Nettoyage des locaux scolaires : cahier des charges
Par 8 voix « pour » et 2 voix « contre » (MM. Wilmet et Vandingenen);
Décide
Article 1er : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché ayant pour objet "Nettoyage de locaux communaux à Champlon",. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 36.363,14 € hors TVA ou 44.000,00 € TVAc 21%.
Article 2 : De choisir la procédure par appel d'offres restreint comme mode de passation du marché.

Concessions aux cimetières
Les concessions sont accordées au cimetière de Laneuville-au-bois et au cimetière de Journal.

Le Président prononce le huis-clos
Ratifie la décision du Collège communal prise en séance du 4 mai 2010 désignant Melle Mireille ADAM et M. Christophe LAFFINEUR.

ETAT CIVIL

DECES

28/05/2010 Guissart Florence, veuve de Ansias Firmin de Trèsfontaines
02/06/2010 Hatert Paul, veuf de Lisman Raymonde de Trèsfontaines

NAISSANCES

23/05/2010 Kerger Baptiste, fils de Antoine et de Pirson Anne de Tenneville
28/05/2010 Pirotte Jules, fils de Christophe et de Grégoire Donatienne de Tenneville
30/05/2010 Richard Shania, fille de Cédric et de Carels Aurélie de Trèsfontaines

MARIAGES

12/06/2010 Henrard Jean-Marc et de Barsy Aurélie de Champlon
19/06/2010 Mohy Cédric et Luc Frédérique de Champlon
19/06/2010 El Hajjaoui Nizar et Frenoy Sabine de Tenneville

Signatures de la charte « Bonne Soirée » par les groupements de la commune, mercredi 23 juin 2010

Il est rare de participer aux manifestations festives organisées dans notre commune et de ne pas se dire en les quittant : et bien, j'ai passé une bonne soirée. Bien sûr, chacun a sa vision des choses quant à la définition d'une bonne soirée… Certains ne l'arrosent pas du tout, d'autres un peu, d'autres beaucoup, les derniers passionnément…. Mais nous avons la chance de vivre dans une commune tranquille et dynamique à la fois, une commune où les possibilités de s'amuser, grâce aux groupements, sont nombreuses, et où les problèmes liés aux soirées festives sont minimes. Pas de bagarres chez nous, ou très peu… Pas d'abus, ou très peu…

C'est justement parce que ce « très peu » existe, qu'il fallait à notre sens entrer dans ce projet. C'est justement pour préserver cette qualité dans nos soirées qu'il était important de parler de cette charte… Parce que, s'il n'y a pas de problèmes chez nous, il n'est écrit nulle part qu'il n'y en aura jamais… Et puis, parfois en prenant simplement le temps de réfléchir, en comité, lors de la préparation d'une kermesse ou d'un bal, il arrive de découvrir d'autres façons de fonctionner, des petits détails qui changent beaucoup de choses…

La philosophie de cette Charte est de privilégier le dialogue et la prise de conscience à la répression. Elle est d'ouvrir le débat dans chaque comité sur les règles internes, propres à chaque groupement, quant aux attitudes à avoir face aux mineurs abusant de l'alcool, face à la consommation de drogues, face aux attentes des riverains, aussi. Elle a pour but de faire savoir aux groupements que lorsqu'ils organisent une soirée pour, avant tout, s'amuser et amuser les autres, ils endossent également une responsabilité vis à vis de toutes les personnes qui fréquentent leurs manifestations, et qu'il convient dés lors de s'armer d'une élémentaire prudence. Elle est enfin un label, une reconnaissance, pour tous les groupements signataires, d'un réel engagement moral dans l'organisation des soirées. Bien sûr, les groupements n'ont pas pour rôle de remplacer les familles ou l'école dans l'éducation des jeunes, mais bien souvent, c'est là que les jeunes y découvrent l'école de la vie, la façon de se comporter en groupe, de gérer une manifestation, ou encore de tester ses limites. Que tous sachent aujourd'hui, et c'est la raison de la publicité donnée à cette signature, que les groupements de la Commune de Tenneville qui ont signé cette Charte sont des groupements responsables, citoyens et éthiques.

Ne nous trompons pas cependant… La signature de cette Charte aujourd'hui n'est pas la fin de l'aventure, ce n'est que le début du chemin. Les actions menées par chaque groupement devront être évaluées en interne, débattues… Tous les points de cette Charte ne seront pas évidents à appliquer du jour au lendemain. Mais je suis persuadé qu'en créant la discussion, ne fut-ce qu'une fois par an, en se servant de la Charte non pas comme un règlement, mais comme un outil de réflexion, petit à petit les bonnes habitudes se verront renforcées et les mauvaises évacuées.

C'est à vous, groupements, aujourd'hui de faire vivre cette charte au sein de vos soirées. C'est à vous à présent d'ajouter des actes aux mots.

Merci à tous pour votre attitude constructive tout au long de ce projet et pour votre implication constante dans la vie associative et festive de nos villages. Merci aux responsables du PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention) et de la zone de police Famenne-Ardenne pour leur aide dans la rédaction de cette charte.

Merci de votre présence, et surtout…. Bonnes Soirées…

Nicolas Charlier, échevin

Nous soussignés ……, ……, ……

responsables de la salle ou du comité ……

Certifions qu'en adhérant au projet charte «bonne soirée», nous nous engageons:

1) À être sensibles à la consommation excessive d'alcool chez les mineurs.
2) À mettre gratuitement de l'eau à disposition de toute personne présente.
3) À être attentifs à l'âge des jeunes qui fréquentent la soirée.
4) À diffuser des messages de prévention dans un endroit visible, sans bien entendu entacher la décoration intérieure de l'établissement.
5) À ne cautionner aucune consommation de drogues illicites dans mon établissement.
6) À vérifier la propreté du lieu aux abords de la salle après la manifestation.
7) À nous abstenir de faire référence à toute boisson alcoolisée ou énergisante, hormis bière et vin, dans la publicité (affiches, flyers, pub radio…) *(Sont ici visées principalement les boissons spiritueuses tels que alcopops, breezer, vodka, peket,…).*
8) À transmettre cette charte à toute personne qui louerait notre salle en vue d'organiser une manifestation ouverte au public.
9) A envoyer au Collège communal une déclaration d'organisation de festivités 20 jours calendrier avant la date de cette manifestation.

L'objectif de cette charte est de viser à la réduction des risques pris principalement par les jeunes lors de leurs sorties et en aucune façon de supprimer la fête en elle-même. En y adhérant, notre salle s'inscrit dans cette volonté commune de prévention des dangers liés à la surconsommation d'alcool.

Charte approuvée en séance du Conseil communal de Tenneville et rédigée avec l'aide du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention et de la Police locale Famenne-Ardenne.

Signatures

Responsable(s) de soirée Bourgmestre Secrétaire communal

Sécurité Prévention

Commune de Tenneville

Police
Zone de Police Famenne-Ardenne

Groupements signataires:

Volley Champlon - Les lutins—Mini-Foot de laneuville - Asbl « A l'ancienne Ecole » Erneuville - Les Chaffion's - Asbl « Le Foyer » Tenneville - Le comité de parents de Tenneville - le comité de parents de Champlon - Asbl « Tenneville Sports » - Asbl « Aux 4 Vents » Cens - RES Champlon - Asbl « Au pré des Aulnes » Journal - Les Gazettes - Asbl « A la Fontaine » Laneuville - Les Bik'er VTT Erneuville - Le Syndicat d'initiative.

Bon à savoir

Echec à l'échec - Du 2 au 13 août 2010.

Vous éprouvez des difficultés scolaires,
vous désirez un coup de pouce:

- ***pour préparer vos examens de septembre,***
- ***pour rédiger un travail de vacances,***
- ***pour commencer votre année scolaire sur de bonnes bases***
- ***ou simplement pour vous perfectionner.***

Les ateliers « échec à l'échec » d'ARLON, VIRTON, NEUFCHATEAU, PALISEUL, BASTOGNE, MARCHE et **LA ROCHE,** sous l'égide des « Jeunesses scientifiques de Belgique » vous proposent des cours dans les branches des matières générales de l'enseignement secondaire.
Les élèves venant de tous les réseaux pourront bénéficier, dans chacun des centres, de l'aide d'une dizaine de professeurs expérimentés qui **veilleront également à leur rendre confiance en leurs moyens.**

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :

LA ROCHE : SEUL CENTRE où pour les élèves non-rochois, l'horaire est établi en fonction des transports en commun ou du co-voiturage parents-professeurs.
Contactez André NICLOUX , rue Rompré 17 – 6980 LA ROCHE EN ARDENNE.
Tél : 084/41.24.14 (de préférence le soir).

Dans quels cours ?

En 6ème primaire : Français (et un cours d'orthographe). Possibilités en Néerlandais et Anglais, Mathématique.

En 1ère et 2ème années : Français (Grammaire et Orthographe) - Mathématique (Algèbre et Géométrie) - Anglais - Néerlandais - Sciences.

En 3ème et 4ème années : Français - Mathématique - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique - Biologie.

En 5ème et 6ème années : Français - Mathématique (Analyse, Géométrie et/ou Trigonométrie) - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique -Biologie.

Sous la direction d'un animateur expérimenté, les élèves sont regroupés par année et par branche. Les groupes
sont limités à un maximum de dix élèves.

Pendant dix jours et à raison de 1h¼ par jour et par branche, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes
qui ont les mêmes difficultés scolaires. La mise en commun de ces difficultés est généralement source de progrès.

Participation aux frais pour l'ensemble d'une session : 70 € par branche, **tout compris.**

Si vous êtes intéressés par la session « Echec à l'échec », vous pouvez aussi contacter :

Jeunesses Scientifiques de Belgique,
15-17, avenue Latérale - 1180 Bruxelles
e-mail: info@jsb.be - Tél 02/537 03 25 - Fax 02/537 08 02.

Félicitations à nos jeunes diplômés du CEB

BARISEAU Laurent
LANGUE Lucas
LEGRAND Alexandre
LEGRAND Laurine
LERICHE Simon
MARCIPONT Tracy
MASSELOT Jessee-Lee
VERRYKEN Steven
CORBELLE Tiphanie
GATIN Alysson
GIGOT Jérôme
GOMEZ Anaïs
HUBERT Arthur
JACOBY Justine
MICHA Guillian

PARC NATUREL DES DEUX OURTHES EN ROUTE VERS SES DIX ANS

Dans le cadre de sa dixième année, le Parc Naturel des Deux Ourthes organise six journées à thème (une par commune) afin de mettre en avant tous les projets initiés par l'équipe du PNDO. Ces journées se clôtureront le 12 juillet 2011, date anniversaire de la création du Parc, par diverses animations.

Voici l'agenda de nos six journées :

Dimanche 11 juillet 2010 à Compogne :
balade gourmande « plantes sauvages ».
Samedi 24 juillet 2010 à Maboge :
à la rencontre des habitats de la loutre.
Dimanche 12 septembre 2010 :
Rettigny vous reçoit – l'urbanisme pour tous.
Dimanche 03 octobre 2010
randonnée et paysages de Buret à Hoffelt.
Dimanche 15 mai 2011 à Champlon:
rallye pédestre autour de nos projets et troisième marché des produits de bouche et artisanaux.
Dimanche 29 mai 2011 à l'étang d'Orti (Amberloup) :
animations pour petits et grands autour de nos projets « conservation de la nature »

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site ou à nous contacter :
061 210 400 ou
michelle.paligot@pndo.be

Les « Feux de la Saint-Jean » à Journal organisés par l'asbl « Au pré des Aulnes » et les Gazettes le samedi 19 juin 2010

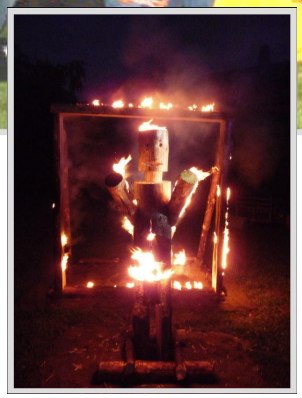

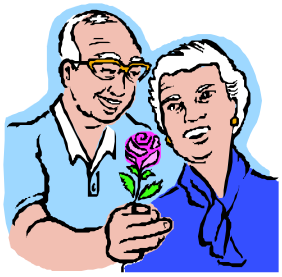

AMICALE DES « 3 X 20 » TENNEVILLE

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s, ami(e)s,

Pour une dernière rencontre avant les grandes vacances, 46 membres de l'Amicale des 3 X 20 de Tenneville se sont retrouvés au « Bel Accueil » le jeudi 3 juin dernier.

Après avoir pris l'apéritif, nous avons dégusté une excellente bouchée à la reine. Le café terminé, l'après-midi récréative a pu débuter. 5 tables de couyon, 2 tables de whist, 1 table de scrabble qui, après le goûter « assortiment de Bavarois », se sont transformées en tables de Rummikub. Il y en avait vraiment pour tout le monde.

C'est donc dans la joie et la bonne humeur que cette belle après-midi de juin s'est terminée.

Merci à Monsieur l'Abbé Grenc d'être venu partager notre repas.

Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine rencontre récréative le jeudi 5 août prochain à 14h. Comme d'habitude, nous nous retrouverons à la cafeteria du terrain de football de Tenneville.

N'oublions jamais que le bonheur est dans nos cœurs, il est plein de douceur, il est tout près de nous. Il est là dans nos mains, jamais très loin. Il est sur le chemin qu'on prend de temps en temps, tous les 1er jeudis du mois par exemple. Il est dans le présent, il se vit maintenant et surtout, c'est de nous qu'il dépend chaque jour en tout temps.

Si le cœur vous en dit, si vous avez envie de partager notre plaisir, notre bonne humeur, ainsi que notre bonheur, je vous invite à venir nous rejoindre. Même sans moyen de locomotion, vous pouvez me contacter . **« Aucun problème, que des solutions ».**
Pour plus de renseignements ou simplement si vous êtes décidé(e) téléphonez-moi :
Danielle STIEL-KIES - Présidente 084/45 62 20.
Toujours à votre écoute.

Pour le Comité
Danielle Stiel

CENS

FÊTE DES 4 VENTS
9, 10 ET 11 JUILLET

VENDREDI 9 JUILLET

Soirée bières spéciales

SAMEDI 10 JUILLET

DÈS 19H00

Marche nocturne +/- 10 kms
Ravitaillement mi-parcourt

20H30

Sur écran géant : World Cup
Petite restauration
Animation musicale

DIMANCHE 11 JUILLET

11H

Apéro

12H30

Barbecue géant
3 viandes/crudités/ dessert
Adultes: 12,5€
Pain saucisse 2,5€
Réservation: Albert Hubert 084/45.58.04

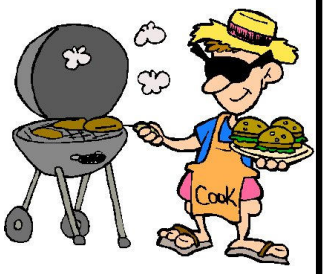

14H30

Jeu du clou - Pallets - pétanque - scholback (quilles)
Château gonflable

20H30

Finale World Cup 2010
Sur écran géant
Animation musicale
Petite restauration en soirée

Mercredi 21 juillet 2010
journée sportive.

Sur le terrain A
de Tenneville
Trois matchs de foot
⇒ 14 heures
Tenneville contre Ortho
⇒ 16 h 30
Laroche contre Mageret
⇒ 19 heures
Marloie contre Neuvillers

Petite restauration et bar extérieur.

TENNEVILLE SPORT

ERNEUVILLE
CHAFFION'S KERMESSE DE JUILLET

SAMEDI 03 JUILLET

13h30 :

tournoi de mini-foot

25 € dont 15 boissons comprises

arrivée des équipes pour 13h00
Renseignements et inscriptions:
Ansias S. (0497/02.39.33)

21h30 : soirée animée par Macumba

« Erneuville Airline » vous souhaite la bienvenue !!
Embarquement gratuit jusque 22h30

DIMANCHE 04 JUILLET

13h :
Paintball géant

80 € dont 12 boissons comprises

- arrivée des équipes pour 12h30
Renseignements et inscriptions:
Nicolas Hanssens (0472/42.80.95)

19h00 : jambon à la broche

inscr. : Loffet N. (0497/24.62.60)

20h30 : Blind test musical ->
Equipe de 4 personnes
10€ par équipe
- Inscription Buchet V. (0478/93.85.55)

Suivi d'une soirée animée par Macumba

MARDI 06 JUILLET

21h00 : bal de clôture animé par Michel Meyer

Entrée gratuite

BARRIÈRE DE CHAMPLON

Vendredi 30 Juillet

20h - **5e GAZ[ROCK]ETTES**

LOS PETARDOS - EVOLUPION - MAX ET ... > 6 €

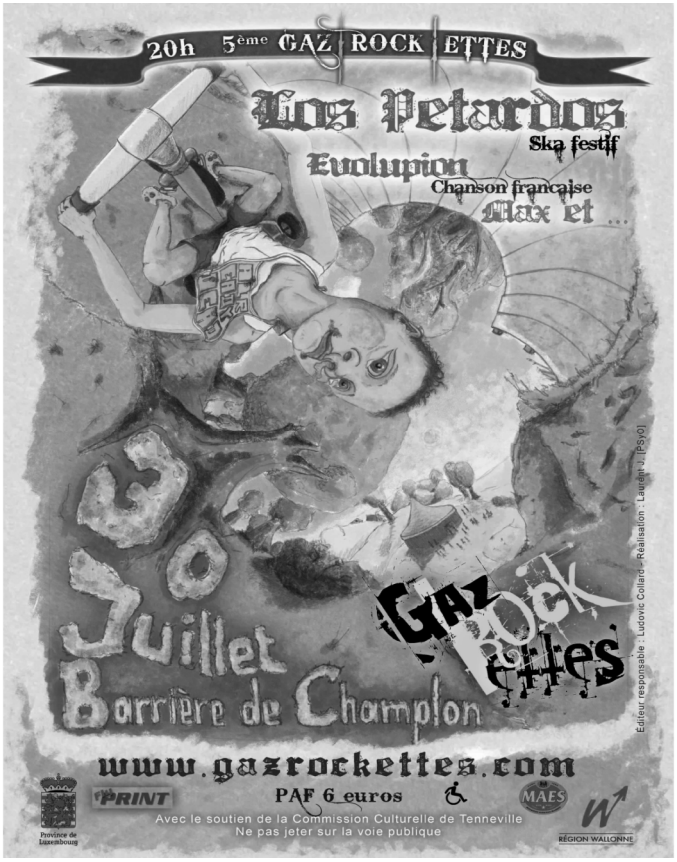

BARRIÈRE DE CHAMPLON

Samedi 31 Juillet

13h - Pétanque doublette > 0496/90.87.89

21h - BAL - Decibel Dance - K'Dos > 3 €

Un Dimanche en famille 1 Août

> Bières spéciales
> Jeux anciens - Châteaux gonflable
> **15h Coupe du monde du jeu du clou!**
> petite restauration

Mardi 3 Août

21h - Bal de clôture avec Michel Meyer - Entée Gratuite

30 - 31 Juillet / 1 - 2 Août

www.lesgazettes.com

PRINT MAES

Éditeur responsable : Ludovic Collard - Réalisation : Laurent J.

La Fédération des Jeunes Agriculteurs LaTere D'Ardenne (La Roche, Tenneville, Rendeux) vous invite

le dimanche 11 juillet 2010

Salle de l' « Ancienne Ecole » à Erneuville

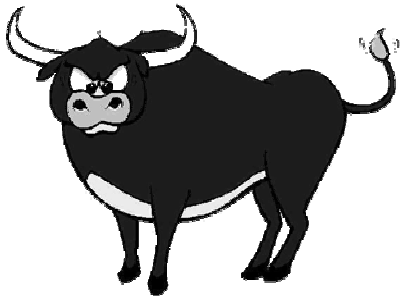

Dès 14h: Concours de Gymcana (Banc d'essai)
Dès 18h: Concours du meilleur juge Blanc Bleu Belge
Concours de la meilleure agricultrice
Suivi d'une soirée dansante

Diffusion de la finale de la coupe du monde de Football

TENNEVILLE 2010

Fête du Foyer Des Jeunes

Vendredi 6 août

Bal d'ouverture sous chapiteau

Samedi 7 août

18h45: Messe sur le site de "La Vieille Eglise"
19h00: Souper jambon à la broche
Rés: D.Picard 0473/289301
21h: Bal au Foyer des Jeunes
22h30: Feu d'artifices (offert par le Foyer Des Jeunes)
23h: Grand Bal (sous chapiteau)

Dimanche 8 août

Marché artisanal et Brocante
(Rés: F.Wilvers 0472/725348)
Exposition de voitures anciennes
Balade à moto

Mardi 10 août

Bal de clôture
(sous chapiteau)

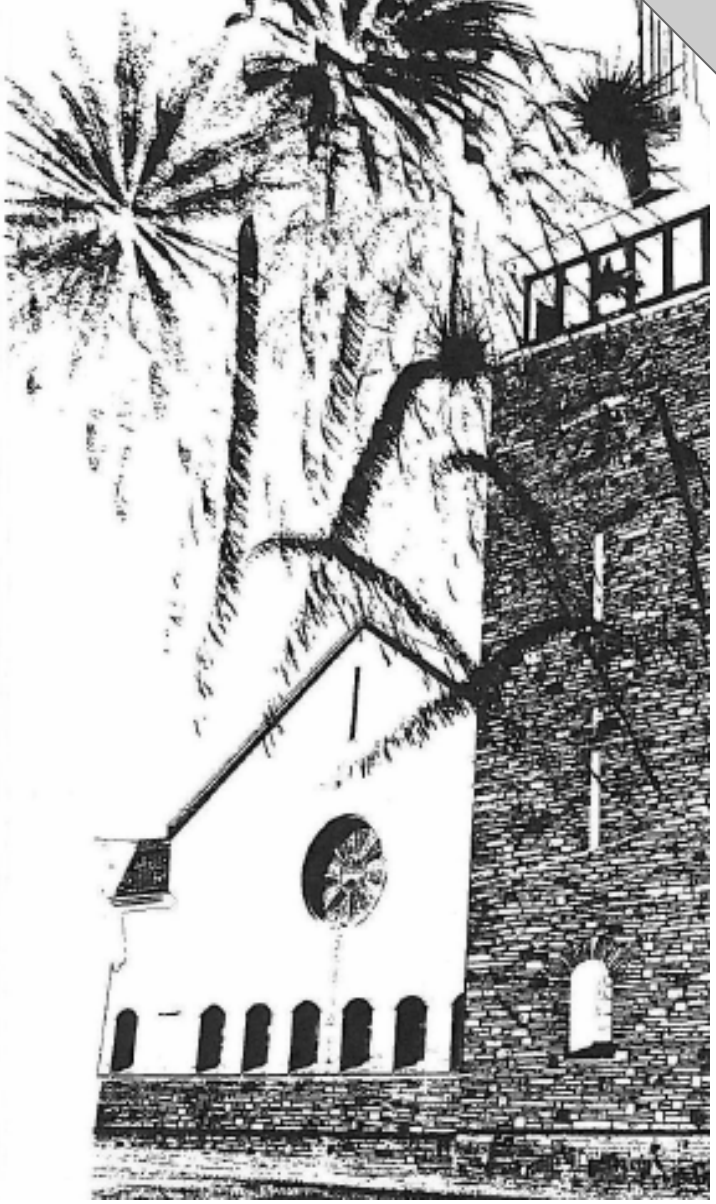

FAUCHAGE TARDIF DES BORDS DE ROUTES

Dans chaque commune, les talus et accotements du réseau routier représentent des surfaces considérables, de l'ordre de plusieurs dizaines d'hectares. Par le biais de la convention «*Bords de routes* » à laquelle notre commune adhère, la surface totale à faucher annuellement est partagée entre 2 grands types de zones.

1/ les zones de sécurité :
Elles sont fauchées en moyenne 2 à 3 fois par an, afin de maintenir une végétation basse et garantir une visibilité optimale. Les zones de sécurité sont constituées des carrefours, de l'intérieur des virages et d'une largeur d'engin de coupe située en bordure de chaussée. Les premiers fauchages réalisés dans l'année seront limités aux zones de sécurité et aux agglomérations.

2/les zones de fauchage tardif :
Elles sont fauchées une fois par an, entre le 1er septembre et le 1er novembre. Le fauchage tardif permet le développement des cycles biologiques d'un grand nombre d'espèces sauvages de nos régions. C'est la zone du pré fleuri, procurant un vaste espace refuge et une abondante source de nourriture à la faune présente.

Bernadette Simon-Dufey - échevine de l'environnement

Journal (Genneville)

Journée inscription

le samedi 4 septembre 2010

de 10 à 19 heures non stop

verre de bienvenue

Visite du Poney Club

Information sur les différents types d'abonnements proposés, les tarifs et les disciplines pratiquées.

Essais gratuits – mini cours d'un quart d'heure. Pour découvrir l'équitation, ou déterminer votre niveau afin de vous orienter dans le cours qui vous convient.

Restauration et boissons non stop

Distribution des cartes de membre 2010-11 aux cavaliers ayant participé à un stage d'été, grâce à l'action « <u>été sport</u> » en partenariat avec l'ADEPS

Les cours sont accessibles :
aux enfants dès 3 ans, adolescents et adultes.

Extra Poney A.S.B.L. est un « Poney Club Qualifié » de la LEWB, gage de qualité et de sécurité pour les cavaliers.

Tél : 084 / 45-61-44
Plus d'infos sur **www.extraponey.be**

DIMANCHE 1ER AOÛT 14H00

Présentation de l'équipe 1re à ses fidèles supporters

16H00

RES CHAMPLON – MELREUX

Cette présentation sera précédée d'un dîner de « reprise », à partir de 11h00
JAMBON à la broche – CRUDITES
Adute : 12 euros
Enfant < 10 ans: 5 euros

Réservations souhaitée pour le 28 juillet au plus tard
Par téléphone 0473 419 009 ou mail : www.reschamplon.be

Invitation cordiale à toutes et à tous !

A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

La présentation des équipes de jeunes se déroulera lors de l'inauguration officielle du nouvel éclairage du terrain A, FIN SEPTEMBRE

1931 – 2011
La RES CHAMPLON fêtera ses 80 ans, le dimanche 14 août 2011

ERNEUVILLE
(TENNEVILLE)

DIMANCHE 22 AOUT 2010

13 ème RANDO VTT DES CHAFFIONS

Circuits: 15 - 25 –35 Kms familial

Circuits: 45 - 60 Kms sportif

Départs: de 7h30 à 11h

Ravitaillements– Lavage vélos-Douches

Une organisation du club des jeunes « Les chaffions » et du Bik'Er Vtt Erneuville !!

Informations:
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19 / 084-45 60 15
MALARME F.. Tél. 0474-73 61 65

E-mail: daniel.dehard@skynet.be
Website: www.vtt-erneuville.be

19e MARCHE ADEPS

Circuits boisés de 5-10-15-20 Kms

Départs: de 7h30 à 16h

Informations:
BARVAUX M. Tél. 084-45 57 24 / 0472 06 69 07
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19
Website: www.leschaffions.be

Petite restauration - Barbecue

Ed. resp. DEHARD D.

TENNEVILLE SPORT

INAUGURATION OFFICIELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE B LE SAMEDI 14 AOÛT A LANEUVILLE AU BOIS

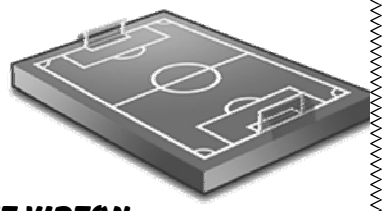

AVEC LES AUTORITÉS COMMUNALES, RENCONTRES DES ÉQUIPES D'ÂGE ENTRE LE STANDARD ET VIRTON ... ET BIEN D'AUTRES ACTIVITÉS....

asbl PARENTS D'ACCUEIL POUR TCHERNOBYL

Suite à vos nombreuses demandes de réitérer le souper organisé, il y a deux ans maintenant, en faveur des enfants de TCHERNOBYL , les familles d'accueil et les sympathisants de la région vous attendent

"au Pré des Aulnes" à Journal

Le 25 septembre 2010

Arlette et Marcel, Isabelle et Eric, Christiane et André, Véronique et Freddy, Léon, Pol, Anne et JB et d'autres sans doute, ont le plaisir de vous inviter au souper organisé au profit de l'asbl ***"Parents d'Accueil pour Tchernobyl"*** *(PAT).*
Ils vont prépareront un menu redemandé par tous.

Apéritif
Jambon à la broche avec potée
Dessert
Café

Une tombola sera également organisée, toutes les enveloppes seront gagnantes et parmi les lots notamment, de l'artisanat local biélo-russe.
Horaire et tarif vous seront communiqués en temps utiles.

Réservez svp dès à présent cette date dans vos agendas.

Dans l'attente de vous y voir nombreux, nous vous souhaitons d'agréables vacances ensoleillées.

Calendrier des manifestations

Juillet

Jeudi	1/7	Goûter des 3X20 Tenneville
samedi	3/7	Kermesse Erneuville /
		Ramassage Papier/carton
dimanche	4/7	Kermesse Erneuville
mardi	6/7	Kermesse Erneuville
Vendredi	9/7	Kermesse Cens
samedi	10/7	Kermesse Cens
dimanche	11/7	Kermesse Cens
		Concours meilleur juge Erneuville
samedi	17/7	Tournoi pétanque mini foot Laneuville
mercredi	21/7	Journée sportive Tenneville /
		Fermeture du parc à conteneur
dimanche	25/7	Barbecue Ortheuville
Vendredi	30/7	GazRockEttes - Les Gazettes
samedi	31/7	Kermesse Champlon - Les Gazettes

Août

dimanche	1/8	Kermesse Champlon - Les Gazettes
		Présentation équipe 1er RES Champlon
Mardi	3/8	Kermesse Champlon - Les Gazettes
Jeudi	5/8	Goûter des 3X20 Tenneville
Vendredi	6/8	Kermesse Tenneville
samedi	7/8	Kermesse Tenneville
Dimanche	8/8	Kermesse Tenneville
Mardi	10/8	Kermesse Tenneville
samedi	14/8	Inauguration foot Tenneville
dimanche	22/8	VTT Erneuville - Marche adeps
Vendredi	27/8	Kermesse de Journal
samedi	28/8	Kermesse de Journal
Dimanche	29/8	Kermesse de Journal
Mardi	31/8	Kermesse de Journal

Contrôles sur des pulvérisateurs parfaitement rincés

le Mardi 20 Juillet 2010

de 8h30 à 16h

Parking du terrain de foot de Champlon

Le Tournoi de sixtes du samedi 12 juin à Tenneville a réuni 28 équipes. Les festivités ont débuté à 17 heures pour se terminer à l'aube. Tout s'est parfaitement déroulé et, comme chaque année, le tournoi a connu un énorme succès.

Elections du 13 juin 2010… Les assesseurs fidèles aux postes…